

<https://www.snetap-fsu.fr/Declaration-liminaire-FSU.html>



Déclaration liminaire – FSU

- Les Dossiers - Action sociale -

Date de mise en ligne : mercredi 6 juillet 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH288/snetap_detoure_-4a308.png]

Il nous semble nécessaire, dans un premier temps, de rappeler l'importance du dialogue social :

- non comme une case à cocher sur une feuille de route,
- mais comme une contribution essentielle au bon fonctionnement

L'administration joue un rôle fondamental : elle propose une organisation administrative et la gère.

Afin de prendre la mesure des conséquences sur le terrain de cela, une démarche de dialogue social avec des représentants du personnel s'impose.

Ces derniers ne sont pas présents pour donner une opinion personnelle ou flatter des égos, mais sont les porte-paroles du fruit d'un consensus après débat.

L'objectif est simple :

- optimiser le fonctionnement de notre système administratif

Ce rappel s'impose.

Le dernier CTASS s'est tenu il y a un an.

Avec ce constat, celui de la bien maigre fréquence des débats possibles sur les sujets à l'ordre du jour qui concernent tous les agents.

Par ailleurs, ce CT, nous a été proposé en visio, un lundi avec des documents préparatoires qu'on a longtemps attendus et qui ne nous ont été fournis que partiellement le vendredi midi pour le lundi.

Il nous semble important d'insister pour que le présentiel soit le mode de consultation à privilégier ou à défaut le mixte présentiel/visio si cela permet d'optimiser nos échanges.

La qualité de nos débats en dépend.

Nous aimons à croire que cela a une importance aux yeux de tous les membres de ce CT.

Par ailleurs, nous insistons, comme nous l'avons déjà fait par le passé pour que ces moments de débats ne soient pas prévus un lundi ou un vendredi, et, ce, afin de favoriser l'égalité et permettre aux représentants qui viennent de loin d'avoir la possibilité de préparer les réunions dans de bonnes conditions. Nous avons parfaitement conscience du fait que les services administratifs sont bien sollicités, toutefois, nous ne tenons pas à siéger comme figurants.es. Aussi nous insistons sur le fait de disposer des documents préparatoires dans des délais raisonnables comme le prévoient les textes.

Dans un second temps, nous souhaiterions attirer votre attention sur le parallèle suivant :

L'évolution de la société contemporaine s'accélère avec

- une sortie de crise sanitaire et ses conséquences,
- une baisse du pouvoir d'achat,
- un recul de l'âge de la retraite,
- un label diversité et égalité des chances, une prise en compte de la situation de handicap au quotidien dans l'activité professionnelle,
de plus, nous devons faire face à de nombreuses réformes successives et en simultanée, etc. et celles-ci imposent le devoir de mener une politique d'action sociale adéquate

L'ordre du jour fait état de la présentation de bilans, or nous nous inquiétons de leur absence ainsi que de celle d'un tableau de suivi permettant ainsi d'apprécier la qualité et l'évolution des mesures prises parallèlement à des critères,

qui nous semblent pertinents de définir en CT.

La proportion d'agents en exercice au sein du MASA et qui sont travailleurs handicapés est loin des 6 % escomptés. Ces agents nous sollicitent très régulièrement, dénonçant le manque de formation des représentants de l'administration, qu'ils aient la casquette de référent handicap ou pas : gestionnaire de proximité, secrétaire général, igaps, assistant social ...)

La prise en compte de leur situation de handicap (notamment au sujet des demandes d'aménagement de poste, qui, sont susceptibles d'évoluer) prend l'allure d'un véritable parcours du combattant dans de trop nombreux départements

Le MASA dispose du label égalité et diversité, d'un référent handicap ministériel en la personne de Mr HARNOIS Christophe. Nommer des personnels à des fonctions de référent handicap, est heureux, les former, incontournable. Sans formation solide, souvent esseulés avec une carence de médecine de prévention dans de trop nombreux départements, les référents sont mis en difficulté autant que les TH, cela ne nous semble pas opportun pour optimiser le fonctionnement de notre système

Pour terminer, nous souhaitons ré insister sur la dégradation des conditions de travail des agents au sein du MASA , qui s'aggrave, et vous alerter sur la nécessité de prendre en compte d'urgence les aspects suivants :

- la carence de médecine de prévention dans de trop nombreux départements
- des secours dont les plafonds ne sont plus en adéquation avec l'évolution de notre société
- des aides qui manquent : notamment à l'attention des agents qui doivent faire garder leurs enfants, la nuit, pour honorer une convocation, émise par l'administration, qui les contraint à s'éloigner de leur résidence administrative à une telle distance qu'ils n'aient pas d'autre choix que d'avoir à faire face à une dépense exceptionnelle à ce sujet directement liée à l'ordre de mission.

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH288/snetap_detoure_-4a308.png]